



**PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON**

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 21 OCTOBRE 2014, À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE DE DELSON SITUÉ AU 50 RUE STE-THERÈSE À DELSON.

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Jean-Claude Boyer, administrateur et représentant de la ville de Saint-Constant
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité des usagers

Sont également présents pour cause:

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, adjointe de direction, Société Gestrans

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement

1. Les résolutions ou règlements concernant :
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 21 octobre 2014;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 septembre 2014;
 - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de septembre 2014;
 - 1.4. Résolution concernant l'autorisation de dépenses au président du CIT;
 - 1.5. Résolution concernant les honoraires de vérification pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014;
 - 1.6. Résolution concernant l'adoption de la grille tarifaire 2015;
 - 1.7. Avis de motion - Projet de règlement 07-2014 - Horaire hivernal;
 - 1.8. Horaire durant la période des fêtes 2014 et gratuité;
2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 16 septembre 2014;
 - 2.1.1. Présentation des résultats du sondage;
 - 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
3. Finances
 - 3.1. La situation financière au 30 septembre 2014
 - 3.1.1. Rencontre budgétaire 2015;
4. Opérations :
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de septembre 2014;
5. Bienvenue aux usagers
6. Correspondance
 - 6.1. Correspondance reçue :
 - 6.1.1. Madame Amélie Drasse, journaliste - 2014-10-12 / réf. : Demande de documentations et de renseignements;
 - 6.2. Correspondance envoyée :
 - 6.2.1. Usager - 2014-09-29 / réf. : Titre de courtoisie;



6.2.2 Madame Nathalie Groulx, bibliothèque de Saint-Constant - 2014-10-14 / réf. : Réponse à votre correspondance - Point de service du CIT Roussillon;

7 Ajouts à l'ordre du jour :

- 7.1
- 7.2
- 7.3

8 Varia :

- 8.1
- 8.2
- 8.3

9 Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

10 Levée de l'assemblée.

1.1 2014-091 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2014

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 21 octobre 2014 avec l'ajout des points suivants :

7.1 Mandat à Société Gestrans pour valider auprès de la municipalité de Saint-Rémi l'étude de desserte et/ou d'incorporation au CIT Roussillon.

Le retrait du point suivant :

1.4 Résolution concernant l'autorisation de dépenses au président du CIT;

et le dépôt des documents suivants :

- Transdev, Informations à confirmer pour fins d'assurance responsabilité;
- Statistiques TARSO_CIT Roussillon pour le mois de septembre 2014;
- Proposition pour l'évaluation sommaire d'une nouvelle offre de services de transport collectif avec la Ville de Saint-Rémi et ses environs;
- Imagi - Habillage des minibus;
- Propositions pour la refonte graphique du livret horaire;
- Madame Nathalie Groulx, bibliothèque de Saint-Constant - 2014-10-14 / réf. : Réponse à votre correspondance - Point de service du CIT Roussillon

ADOPTÉE

1.2 2014-092 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2014

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Vachet
Appuyé de : Monsieur Michel Béland
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 septembre 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2014-093 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DES MOIS DE SEPTEMBRE 2014

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe présente la liste des comptes à payer du mois de septembre 2014.



Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
 Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
 Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser les comptes à payer ci-dessous, pour le mois de septembre 2014



COMPTES À PAYER
 MOIS DE SEPTEBRE 2014

MOIS	NOMS	DESCRIPTION	#FACTURE	MONTANT	TOTAL	NO CHÉQUE
SEPTEMBRE	ACTION TAXI	SERVICE SEPTEMBRE 2014	1308	3 829,54 \$	3 829,54 \$	2960
OCTOBRE	AGENCE METROPOLITAINE DE TRANS	ECART COÛTS BUDGÉTISÉS 2014	90006722	109 666,07 \$	109 666,07 \$	2961
SEPTEMBRE	ASS. QC. TRANS.INTERMUNICIPAL	RUBANS ZEBRA	VP-770	136,59 \$		
SEPTEMBRE	ASS. QC. TRANS.INTERMUNICIPAL	FRAIS DE MISSION (JEAN-CLAUDE BOYER)	2166	678,11 \$		
SEPTEMBRE	ASS. QC. TRANS.INTERMUNICIPAL	RÉPARATION ÉQUIPEMENT BUS	VP-781	1 422,24 \$	2 236,94 \$	2962
OCTOBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SITE INTERNET - OCTOBRE 2014	900107068	459,90 \$		
OCTOBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	GESTION - OCTOBRE 2014	900140722	34 250,34 \$		
OCTOBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	SERVICE CLIENTELE	900140721	1 552,16 \$		
OCTOBRE	SOCIÉTÉ GESTRANS INC.	COMITÉ USAGERS DU 10 SEPTEMBRE 2014	900140727	1 245,56 \$	37 507,96 \$	2963
SEPTEMBRE	VILLE DE SAINTE-JULIE	FRAIS PROJET SAEIV DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT	2014-000009	34,49 \$	34,49 \$	2964
SEPTEMBRE	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL	AVIS ASSEMBLÉE 2014-09-16	RF000920	93,13 \$		
OCTOBRE	MÉDIAS TRANSCONTINENTAL	AVIS ASSEMBLÉE 2014-10-21	RF001539	93,13 \$	186,26 \$	2965
SEPTEMBRE	STM	RECHARGE À DISTANCE	90008072	1 191,34 \$	1 191,34 \$	2966
SEPTEMBRE	STM	RECHARGE À DISTANCE	90008088	2 074,19 \$	2 074,19 \$	2966
SEPTEMBRE	TRAITEUR GOURMAND	FRAIS ASSEMBLÉE DU 16/09/2014	B0273317	220,89 \$	220,89 \$	2967
SEPTEMBRE	ASS. QC. TRANS.INTERMUNICIPAL	REPARATION BUS	VP-793	572,01 \$		
OCTOBRE	ASS. QC. TRANS.INTERMUNICIPAL	LICENCE CAL	VP-701	1 220,50 \$	1 792,51 \$	2968
SEPTEMBRE	AGENCE METROPOLITAINE DE TRANS	LIGNE TRAIN MONTRÉAL \ DESLON	30/09/2014	6 052,86 \$	6 052,86 \$	2969
SEPTEMBRE	YVON MASSICOTTE	ASSEMBLÉE DU 16/09/2014	16/09/2014	300,00 \$	300,00 \$	Dépôt direct
SEPTEMBRE	TRANSDEV LIMOCAR	SERVICE SEPTEMBRE 2014	2014012	431 661,48 \$		
SEPTEMBRE	TRANSDEV LIMOCAR	CLAUDE CARBURANT JUILLET - SEPTEMBRE	2014013	41 594,62 \$	473 256,10 \$	Dépôt direct
TOTAL DES COMPTES À PAYER				638 349,15 \$	638 349,15 \$	

ADOPTÉE

1.4 RÉSOLUTION CONCERNANT L'AUTORISATION DE DÉPENSES AU PRÉSIDENT DU CIT

Ce point a été retiré de l'ordre du jour.

1.5 2014-094 RÉSOLUTION CONCERNANT LES HONORAIRES DE VÉRIFICATION POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DECEMBRE 2014

CONSIDÉRANT que le Conseil désire octroyer le mandat pour la vérification des états financiers au 31 décembre 2014;

CONSIDÉRANT que le Conseil a reçu une soumission, pour effectuer les états financiers du CIT Roussillon pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT);

CONSIDÉRANT que la firme Raymond Chabot Grant Thornton a fait une proposition en fonction du nombre de contrats qu'ils pourraient obtenir au sein de différents CIT. Le tarif 2013 au montant de 11 600 \$ a été indexé à 11 850 \$ pour le CIT Roussillon si les CIT Chambly-Richelieu-Carignan, CIT Le Richelain, CIT Sorel-Varennes et la Régie de la Gare acceptent également tous la soumission proposée;

CONSIDÉRANT que tous les autres organismes ont déjà accepté la soumission;

CONSIDÉRANT qu'après analyse de la soumission, le Conseil décide d'octroyer le mandat à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour un montant de 11 850 \$ (débours et taxes en sus) et que leur mandat inclura la vérification des états financiers, la préparation des états financiers condensés, la présence au conseil d'administration, la préparation du rapport financier avec le logiciel SESAMM du MAMROT et la préparation des rapports spéciaux adressés au MTQ ;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
 Appuyé de : Monsieur Jean-Claude Boyer
 Et résolu à : L'unanimité

D'octroyer le mandat de vérification des états financiers au 31 décembre 2014 du CIT



Roussillon à Raymond Chabot Grant Thornton, selon leur soumission, pour un montant de 11 850 \$ (débours et taxes en sus).

D'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

1.6 2014-095 RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2015

CONSIDÉRANT que la grille des tarifs des titres de transport métropolitain qui seront en vigueur par l'AMT à compter du 1^{er} janvier 2015 tient compte d'une indexation de base des tarifs de 3 % pour refléter l'inflation;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil du CIT Roussillon acceptent ladite indexation pour la majorité des titres offerts à l'exception du paiement à bord qui demeurera tel qu'en 2014;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
 Appuyé de : Monsieur Michel Béland
 Et résolu à : L'unanimité

D'indexer la majorité des titres de 3 % arrondis au 0,25 \$, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Grille tarifaire à compter du 1 ^{er} janvier 2015			
ORIGINE	DESTINATION	SAINTE-CATHERINE / SAINT-CONSTANT / DELSON	
		RÉGULIER	RÉDUIT - CARTE IDENTITÉ DU CIT ROUSSILLON
STE-CATHERINE / ST-CONSTANT / DELSON	Laissez-passer mensuel	107,00 \$	74,00 \$
	Livret de 10 passages	48,00 \$	34,75 \$
	Livret de 6 passages	28,75 \$	20,50 \$
	Passe familiale	18,00 \$	-
À BORD	Passage unitaire	7,50 \$	6,00 \$
	Passage unitaire - intra	3,25 \$	2,25 \$

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.7 2014-096 AVIS DE MOTION - PROJET DE RÈGLEMENT 07-2014 - HORAIRE HIVERNAL

Monsieur Jocelyn Vachet, président du comité consultatif des usagers, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera soumis pour adoption un règlement numéro 07-2014, établissant des suppressions de services pour l'horaire hivernal du service de transport en commun de personnes dans les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant.

1.8 2014-097 HORAIRE DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES 2014 ET GRATUITÉ

CONSIDÉRANT que durant la période des fêtes 2014-2015, l'achalandage du CIT Roussillon diminuera;

CONSIDÉRANT que le Conseil désire réguler le service selon les besoins des usagers et offrir la gratuité à tous les usagers les 25 décembre 2014 et 1^{er} janvier 2015;

CONSIDÉRANT qu'il est proposé d'offrir le service selon l'horaire suivant :

24 décembre 2014 : service régulier
 25 décembre 2014 : service du samedi et gratuité
 26 décembre 2014 : service du samedi
 27 au 31 décembre 2014 : service régulier
 1^{er} janvier 2015 : service du samedi et gratuité
 2 janvier 2015 : service du samedi



POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

Que le service du samedi soit en vigueur lors des congés fériés de Noël (25 et 26 décembre 2014) et du jour de l'An (1^{er} et 2 janvier 2015) et que la gratuité soit offerte à tous les 25 décembre 2014 et 1^{er} janvier 2015;

ADOPTÉE

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 16 SEPTEMBRE 2014

Les suivis ont été ajoutés à l'ordre du jour.

2.1.1 PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU SONDAGE

Suite à la présentation de Monsieur Alain Laplante, représentant de la Maison Objectif, Monsieur Jonathan Therrien propose d'aller de l'avant avec l'enquête à bord. Cette étape destinée à sonder les usagers du CIT Roussillon préciserait leurs besoins pour une éventuelle révision du réseau local. Il est demandé que soient scindées les questions portant sur le service offert en période de pointe et celui offert en hors pointe.

Madame Murielle Allatt précise que les résultats de l'enquête à bord seront utiles pour déterminer les ajouts de services devant être planifiés au cours de l'année 2015 pour être inclus au budget 2016. Il est spécifié que le dernier sondage de la clientèle a été effectué en 2008.

Monsieur Therrien présente les différents scénarios d'ajouts de service ainsi que les coûts s'y rattachant qui seront proposés aux représentants des trois (3) villes participantes lors de la rencontre budgétaire.

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson demande que les discussions débutent avec les représentants du CIT Le Richelain concernant le service offert en période hors pointe.

2.2 SUIVI DU DOSSIER SAEIV

Monsieur Gilles Meloche explique que le fournisseur ISR n'avait pas mesuré la compatibilité des logiciels nécessaires à l'exploitation et celui permettant la gestion des opérations. Il en résulte que les étapes qui étaient complétées au niveau du CIT Roussillon doivent être révisées.

Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine désire valider la possibilité de mettre en fonction les panneaux à messages variables installés à même les abribus des trois (3) villes. Plusieurs citoyens questionnent les élus municipaux au sujet de ces infrastructures.

3. FINANCES

3.1 LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 SEPTEMBRE 2014

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans présente les états financiers au 30 septembre 2014 et explique les écarts budgétaires.

3.1.1 RENCONTRE BUDGÉTAIRE 2015

Une rencontre aura lieu le mercredi 22 octobre afin de permettre la planification du budget 2015. Les représentants des trois (3) municipalités ainsi que leurs directeurs généraux respectifs ont été conviés à la rencontre.

4. OPÉRATIONS

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014

Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet présente le rapport des opérations pour le mois de septembre 2014. Pour les villes de Delson, Sainte-Catherine et Saint-Constant (1999 à 2011), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 6,08 % au mois de septembre 2014 comparativement au même mois en 2013 pour le transport par autobus. Le comparatif mensuel pour le train entre 2013 et 2014 est de 106,71 % en septembre. Le comparatif global annuel train et autobus est de 6,64 %. Au cours du mois de septembre, 246 transports des usagers du CIT Roussillon ont été effectués par le transport adapté TARSO.

Monsieur Therrien informe également le Conseil que les usagers ont déposé vingt-six (26) plaintes en septembre. Les usagers ont déposé un total de cinq (5) demandes de service au cours du dernier mois. Les véhicules assignés au CIT ont subi sept (7) bris



mécaniques au mois de septembre. Plusieurs plaintes sont relatives au surachalandage du circuit 210 notamment. Des analyses sont en cours afin de solutionner cette problématique.

Monsieur Michel Béland informe le Conseil que les travaux sont en cours sur la rue des Faucons à Sainte-Catherine. La desserte du secteur des oiseaux pourra être envisagée par la suite.

La demande d'un usager lequel souhaite que l'utilisation de la radio par les chauffeurs soit proscrite est discutée. Un rappel sera fait aux chauffeurs à ce sujet.

Il est demandé si l'entretien de chacun des véhicules de la flotte assignée au CIT Roussillon a été complété et si la vérification des systèmes de chauffage a également été effectuée. Madame Annie Lessard précise qu'un seul véhicule est toujours en réparation, tous les autres véhicules sont conformes.

Monsieur Jocelyn Vachet, président du comité consultatif des usagers du CIT Roussillon demande ce qui est prévu pour pallier les bris fréquents que subissent les véhicules TX3. Monsieur Jonathan Therrien lui explique les faits au sujet de ces autobus.

Monsieur Therrien expose la demande reçue de la municipalité de Saint-Rémi pour l'évaluation sommaire d'une nouvelle offre de services de transport collectif avec la ville et ses environs. Suite à l'analyse de la demande, il est proposé que les représentants de Société Gestrans communiquent directement avec le consultant, Monsieur Xavier Dallaire, afin de l'informer que la ville de Saint-Rémi devra défrayer les coûts relatifs aux études ou travaux d'analyses nécessaires à l'évaluation demandée.

Monsieur Jonathan Therrien informe le Conseil que l'agence métropolitaine de transport a transmis une correspondance informant le CIT Roussillon du refus d'accès de véhicules à deux étages au terminus centre-ville.

La proposition d'habillage des véhicules du CIT Roussillon dans le cadre de l'entente avec le Spa Jouvence est soumise aux membres du Conseil. Suite à l'analyse des panneaux publicitaires proposés, il est demandé d'informer Imagi que la quasi-totalité des publicités sont acceptées par le Conseil, à l'exception toutefois du panneau jugé trop suggestif.

Les maquettes du nouveau livret horaires sont présentées aux membres du Conseil. Ce dernier demande que soit validée l'accessibilité visuelle du texte à l'intérieur de la proposition retenue.

Monsieur Jean-Claude Boyer, administrateur et maire de la ville de Saint-Constant informe les membres du Conseil des validations qu'il a lui-même effectuées en compagnie de Monsieur Jocelyn Vachet et de certains conseillers de la ville. Ces derniers ont effectués tous les tracés desservis par les différents circuits de la ville de Saint-Constant empruntés par le CIT Roussillon. Il invite ses collègues des deux (2) autres villes à effectuer le même exercice afin de valider la desserte offerte à leurs citoyens usagers, les zones devant être améliorées, le hachurage dans certaines zones, ce qui doit être effectué, etc. Monsieur Jonathan Therrien, précise qu'il sera disponible lorsque les représentants de Sainte-Catherine et Delson souhaiteront faire cette tournée de leur ville respective.

Monsieur Jocelyn Vachet, résume les sujets abordés lors de la dernière rencontre du comité consultatif des usagers.

5. BIENVENUE AUX USAGERS

Madame Annie Lessard, représentante du transporteur ainsi que Monsieur Jean-Pierre Bourdeau, résident de la ville de Saint-Constant sont présents.

Monsieur Bourdeau explique la problématique de sécurité relative à l'emplacement de l'arrêt situé sur la rue St-Pierre face au CHSLD. Il suggère le déplacement de cet arrêt de quelques mètres afin de l'arrimer au panneau d'arrêt obligatoire situé au coin des rues St-Pierre et de l'Église. Il précise que cet arrêt est situé dans une zone scolaire dont la vitesse est limitée à 30 km/h, toutefois peu d'automobilistes et de chauffeurs d'autobus respectent cette limite de vitesse. Monsieur Bourdeau précise également que l'abribus situé à l'intersection des rues Des Pins et De l'Église est très peu utilisé. Il suggère qu'il soit déplacé au coin des rues St-Pierre et De l'Église, puisque cet arrêt est utilisé quotidiennement par de nombreux usagers. Une vérification sera effectuée pour déterminer si cet abribus peut être déplacé.

6. CORRESPONDANCE

6.1 Correspondance reçue :

- 6.1.1** Madame Amélie Drasse, journaliste - 2014-10-12 / réf. : Demande de documentations et de renseignements;



6.2 Correspondance envoyée

6.2.1 Usager - 2014-09-29 / réf. : Titre de courtoisie;

6.2.2 Madame Nathalie Groulx, bibliothèque de Saint-Constant - 2014-10-14 / réf. : Réponse à votre correspondance - Point de service du CIT Roussillon;

7. AJOUT À L'ORDRE DU JOUR

7.1 2014-098 MANDAT À SOCIÉTÉ GESTRANS POUR VALIDER AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RÉMI L'ÉTUDE DE DESSERTE ET/OU D'INCORPORATION AU CIT ROUSSILLON

CONSIDÉRANT la proposition reçue de la ville de Saint-Rémi pour l'évaluation sommaire d'une nouvelle offre de services de transport collectif de leur ville et ses environs;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil du CIT Roussillon mandatent les représentants de Société Gestrans d'informer les représentants de Saint-Rémi qu'ils devront défrayer les coûts relatifs aux études ou travaux d'analyses nécessaires à l'évaluation demandée;

CONSIDÉRANT que la desserte contractuelle de cette municipalité devra être favorisée à l'inclusion de la ville de Saint-Rémi au sein du CIT Roussillon;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Michel Béland
Appuyée de : Monsieur Jean-Claude Boyer
Et résolu à : L'unanimité

De mandater Société Gestrans à informer les représentants de Saint-Rémi qu'ils devront défrayer les coûts relatifs aux études ou travaux d'analyses nécessaires à l'évaluation demandée et qu'une desserte contractuelle soit favorisée à l'inclusion de la ville de Saint-Rémi au sein du CIT Roussillon;

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

ADOPTÉE

8. VARIA

Aucun varia

9. 2014-099 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le mardi 18 novembre 2014, à 19h30 à l'Hôtel de ville de Saint-Constant.


ADOPTÉE


10. 2014-100 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Monsieur Jean-Claude Boyer
Appuyé de : Monsieur Jocelyn Vachet
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 21 octobre 2014 à 20h20.

ADOPTÉE


Gilles Meloche
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT ROUSSILLON, TENUE LE MARDI 18 NOVEMBRE 2014, À 19H30, À L'HÔTEL DE VILLE DE SAINT-CONSTANT SITUÉ AU 147 RUE ST-PIERRE À SAINT-CONSTANT.

Sont présents :

Monsieur Gilles Meloche, président et représentant de la ville de Delson
Monsieur Michel Béland, vice-président et représentant de la ville de Sainte-Catherine
Monsieur Jocelyn Vachet, administrateur et président du comité des usagers

Sont également présents pour cause:

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
Monsieur David Viannay, directeur soutien aux opérations, Société Gestrans
Monsieur Jonathan Therrien, chargé de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier
Madame Isabelle Couture, adjointe de direction, Société Gestrans

Est absent:

Monsieur Jean-Claude Boyer, administrateur et représentant de la ville de Saint-Constant

Le quorum étant constaté, la réunion du conseil d'administration du CIT Roussillon est déclarée régulière et constituée.

Monsieur Gilles Meloche agit en qualité de président de l'assemblée.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'ASSEMBLÉE A POUR BUT :

Moment de recueillement

1. Les résolutions ou règlements concernant :
 - 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 18 novembre 2014;
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 21 octobre 2014;
 - 1.3. Adoption des comptes à payer du mois d'octobre 2014;
 - 1.4. Adoption du budget 2015;
 - 1.5. Résolution concernant l'hébergement et la maintenance du site internet du CIT Roussillon;
 - 1.6. Adoption du règlement 06-2014 Ajout de départs en circuit 130 et 30B les samedis et les dimanches;
 - 1.7. Programme d'aide gouvernementale à l'amélioration des services de transport en commun (Fonds verts);
2. Suivis :
 - 2.1. Suivi de la réunion du 21 octobre 2014;
 - 2.2. Suivi du dossier SAEIV;
 - 2.3. Suivi de la demande de la municipalité de Saint-Rémi;
3. Finances
 - 3.1. La situation financière au 31 octobre 2014;
4. Opérations :
 - 4.1. Le rapport sur les opérations du mois d'octobre 2014;
5. Bienvenue aux usagers
6. Correspondance
 - 6.1. Correspondance reçue :
 - 6.1.1. Madame Josée Roy, AMT - 2014-10-21 / réf. : Accès des véhicules à deux étages au terminus centre-ville;